

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 décembre 2020

L'URPS médecins libéraux, Bpifrance, G-Nius et Medicen Paris Région renforcent leur partenariat pour accélérer l'innovation en e-santé.

L'URPS médecins libéraux Ile-de-France, dans le cadre de son LAB'URPS lance, en partenariat avec le pôle de compétitivité Medicen, G-NIUS et le fonds Patient Autonome de Bpifrance, la deuxième édition d'un programme de bêta-test de solutions innovantes reposant sur « le Club des Médecins Bêta-testeurs du Lab'URPS ». L'objectif est de placer les médecins libéraux au cœur du processus d'innovation de leurs futurs outils de travail : en testant des produits innovants arrivant sur le marché de la e-santé, ils contribueront à en assurer la pertinence pour la pratique.

Les médecins sont parmi les premiers utilisateurs des innovations en santé, cependant, les outils qui arrivent sur le marché ne correspondent pas nécessairement à leur pratique quotidienne de la médecine et à leurs attentes.

En 2019, durant près de quatre mois, les médecins bêta-testeurs ont pu tester deux solutions innovantes, OMNIDOC (outil de télé-expertise) et Bio Logbook (outil d'aide au diagnostic sur les comptes rendus de biologie). Cette phase de test en conditions réelles a débouché sur l'adaptation aux problématiques et usages des libéraux de ces solutions (amélioration de l'ergonomie, adaptation de fonctionnalités).

Fort d'une première session réussie, l'URPS médecins libéraux Ile-de-France, à travers sa commission « Pratiques libérales et nouvelles technologies », a souhaité renouveler l'expérience en lançant une seconde session du « Club des Médecins Bêta-testeurs du LAB'URPS¹ » en partenariat avec Bpifrance, via son fonds Patient Autonome, G-NIUS et le pôle de compétitivité en santé d'Ile-de-France Medicen.

La sélection des entreprises

Dans un premier temps, un appel à candidatures est lancé le 7 décembre 2020 auprès des entreprises de e-santé. Trois entreprises seront retenues, chacune proposant un produit e-santé appartenant à l'une de ces trois thématiques :

- **L'aide au diagnostic et/ou à la décision**
- **La coordination de professionnels de santé libéraux autour d'un patient**
- **Les objets connectés au sein du cabinet**

La phase de beta-test

Des médecins libéraux volontaires testeront ensuite ces produits pendant quatre mois et feront des retours réguliers dans le but de les optimiser et d'assurer la pertinence produit/usage.

CALENDRIER

7 décembre 2020

Appel à candidature auprès des jeunes entreprises françaises.

Candidature à faire sur :

www.urps-med-idf.org.

Fin des candidatures :

22 décembre à 12h00.

Fin Janvier 2021

Sélection de 6 entreprises, 2 par thématique par un comité composé de représentants des 4 partenaires. **Pitch** des entreprises retenues devant le comité. Une entreprise par thématique sera sélectionnée.

Juin 2021

Phase de tests des trois solutions.

¹ La sélection des médecins bêta-testeurs se fera selon les projets retenus et les outils à tester.

Cette immersion des médecins libéraux au cœur du processus d'innovation a pour objectif d'aider à lever les freins à l'utilisation de nouvelles technologies que peuvent ressentir certains médecins. Ce partenariat permettra par ailleurs d'aider de jeunes entreprises de la e-santé à améliorer leurs produits, afin qu'ils répondent au plus près des attentes et besoins des médecins et à faire valider leur preuve de concept.

A PROPOS

L'URPS MEDECINS LIBERAUX ILE-DE-FRANCE

L'Union régionale des professionnels de santé (URPS) médecins libéraux Île-de-France représente les 22 000 médecins libéraux d'Île-de-France. Constituée de 80 médecins libéraux élus par leurs pairs pour cinq ans, elle contribue à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional. C'est une association 1901 créée par la loi du 21 juillet 2009 « portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ».

Au sein de l'URPS, la **commission « pratiques libérales : nouveaux modes d'exercices et nouvelles technologies »** a pour objectif d'aider les médecins à s'adapter au mieux aux transformations de la santé liées au numérique. La commission mène enquêtes et expérimentations dans ce domaine et a créé le **Lab'URPS**, un espace d'échanges entre les médecins libéraux franciliens et les entreprises innovantes de l'e-santé. A ce titre, le Lab'URPS a organisé :

- Des **rencontres** : soirées sur l'intelligence artificielle et sur la numérisation au cabinet.
- Un **colloque** le 14 février « Pratique de la télémédecine en libéral »
- Des **Clubs Utilisateurs** : des ateliers sont proposés aux médecins libéraux pour échanger avec des éditeurs de logiciel (dont ils sont déjà client) afin d'optimiser leurs outils.

MEDICEN

Medicen est le hub de l'innovation santé en Île-de-France qui fédère plus de 480 acteurs issus des sphères entrepreneuriales, industrielles, cliniques et académiques pour accompagner le développement de solutions diagnostiques et thérapeutiques innovantes. Notre expertise transverse nous permet d'accompagner les sociétés quel que soit leur champ d'activité dans la santé. Nous rassemblons nos membres autour de 3 filières : Biotech, Medtech et E-santé. A partir du besoin médical, nous encourageons la collaboration interdisciplinaire, sur des focus transverses diagnostique, thérapeutique et numérique, en proposant des événements structurants et contribuant à faire émerger des projets innovants

BPIFRANCE ET LE FONDS PATIENT AUTONOME

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Lancé en décembre 2017 et doté de 50 millions d'euros, le fonds Patient Autonome de Bpifrance investit dans des start-up en santé digitale en phase d'amorçage et série A, développant des solutions et produits innovants répondant aux enjeux de santé publique. Il s'intéresse aux nouveaux usages à forte valeur médicale qui vont révolutionner la médecine.

G_NIUS

Prévu par la feuille de route ministérielle du numérique en santé, G_NIUS est le Guichet National de l'Innovation et des Usages en e-Santé (G_NIUS).

Porté par la Délégation ministérielle au numérique en santé et l'ANS en partenariat avec l'ANSM, Bpifrance, la CNAM, la CNIL, la HAS, G_NIUS est un service web sectoriel qui oriente les innovateurs du numérique en santé vers les bons contenus et les bons experts au sein de la puissance publique. L'objectif de G_NIUS est de faciliter la vie et faire gagner du temps aux innovateurs.

G_NIUS a été co-construit par l'ensemble des parties prenantes du secteur (startups, fédérations d'industriels, pôles de compétitivité, accompagnateurs, agences et institutionnels...).

CONTACTS PRESSE

URPS médecins libéraux IDF Thomas de Climens / Quentin Hua – DGM conseil thomasdeclimens@dgm- conseil.fr quentin.hua@dgm-conseil.fr 01 40 70 11 89 / 06 28 63 27 29	MEDICEN Eartha MADIBA DIN 06 78 28 79 91 emadiba-din@medicen.org	Bpifrance Laure Schlagdenhauffen 01 41 79 85 38 laure.schlagdenhauffen @bpifrance.fr	G-NIUS Anne Bertaud 06 63 24 12 66 anne.bertaud@sesan.gouv.fr
--	---	--	--